

Le mot du trésorier

Un merci reconnaissant à vous tous qui avez pris conscience des enjeux financiers de la vie de notre Église.

- À tous nos donateurs, dont la fidélité et la générosité sont particulièrement appréciées en ces temps difficiles.

- À la Communauté italienne qui partage avec nous le foyer paroissial et qui a nettement augmenté sa participation aux frais engendrés par son utilisation.

- Aux municipalités qui ont financé certains travaux (remplacement de la chaudière du presbytère par la Mairie de Hagondange, subvention de la Mairie de Maizières pour les travaux de chauffage au temple) et qui ont accordé une subvention exceptionnelle après la rigueur de l'hiver 2008/09. (Ennery, Maizières, Trémery)

Bilan 2009

Pour cette année, le montant total des recettes s'élève à 52 677,21 €, celui des dépenses est de 52 669,80 €. Les comptes 2009 s'équilibrent donc et à notre grand soulagement, nos objectifs financiers 2009 sont quasiment atteints. Nous avons en effet pu assumer les frais de fonctionnement de notre paroisse, tenir en grande partie nos engagements vis-à-vis de nos instances d'Église (4000 € versés en offrande synodale et

1705 € pour les aides à la Mission et au Développement) et rembourser les échéances 2009 du prêt contracté pour le foyer paroissial.

Le conseil presbytéral rend compte de l'utilisation de vos dons chaque année lors de l'assemblée générale de la paroisse et le trésorier se tient tout particulièrement à votre écoute pour toutes vos questions.



1er appel à don 2010 :

L'année précédente, 38 % des recettes provenaient de vos dons. Ceux-ci sont donc indispensables, ils permettent de développer la mission évangélique de l'Église et de vous accueillir lors des événements tout au long de votre vie. En accompagnement de ce numéro de la Gazette, nous vous faisons parvenir la 1ère enveloppe de l'année 2010.

Si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pouvez utiliser cette enveloppe et la remettre à votre porteur de Renouveau, à votre Pasteur ou lors d'un culte.

Uniquement si vous payez par chèque, vous pouvez également placer votre chèque dans l'enveloppe T et poster le tout sans affranchir cet envoi.

Nous vous rappelons que tout don rend possible une déduction fiscale à hauteur de 66 % de celui-ci dans la limite des plafonds autorisés.

Haïti : Depuis longtemps, les organismes missionnaires (dont le Service Protestant de Mission) ont avec ce pays des liens fidèles et étroits de solidarité, permettant de cerner les besoins réels et d'assurer sur place un suivi rigoureux des projets. Le conseil presbytéral appelle donc à privilégier une aide par l'intermédiaire de ces organismes, qui s'inscrira dans la durée et sera respectueuse des Haïtiens.

Si vous le souhaitez, vous pouvez envoyer un don (chèque libellé au nom de Solidarité protestante) à la Fondation du Protestantisme, 47 rue de Clichy 75 311 Paris cedex 09 en mentionnant Fonds d'urgence Haïti au verso des chèques.

Vous pouvez aussi nous transmettre directement votre don qui sera alors envoyé par nos soins.

Pour le conseil presbytéral,
Frédéric Orth